

Page: 1

Edition révisée n°:1 Date: 17 / 6 / 2016

Remplace la fiche: 20 / 6 / 2014

POPOTE VERNIS-LAQUES

3504

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

: POPOTE VERNIS-LAQUES Nom commercial

: 3504 Code du produit

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

: Produit d'entretien pour le bois: meubles, boiseries, poutres, parquets... Usage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : AVEL

Lombre

MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE

Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36

avel@avel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone : +33 5 45 64 74 74 (Horaire de bureau: Lundi-Vendredi 8h-15h GMT+1)

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Non classifié.

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) Nº 1272/2008 (CLP)

Non classifié.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

Non classifié.

• Généraux : P102: Tenir hors de portée des enfants.

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Non établi.

3. Composition/informations sur les composants

Substance / Préparation : Préparation.

AVEL

En cas d'urgence : +33 5 45 64 74 74 Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE

Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36



Page: 2

Edition révisée n°:1 Date: 17 / 6 / 2016

Remplace la fiche : 20 / 6 / 2014

POPOTE VERNIS-LAQUES

3504

3. Composition/informations sur les composants (suite)

Substance(s) dangereuse(s) : Ce produit n'est pas dangereux mais contient des composants dangereux.

, , ,				U		•	•	
Nom de la substance		Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH Ref.	Classification	
Ethanol	:	> 5 < 10 %	64-17-5	200-578-6	603-002-00-5	01-2119457610-43	F; R11 Flam. Liq. 2 _ H225	
Acide sulfurique	:	>1 <5%	7664-93-9	231-639-5	016-020-00-8	01-2119458838-20	C; R35 Skin Corr. 1A _ H314 Eye Dam 1 _ H318	

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.

: Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un Contact avec la peau

savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.

: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur Contact avec les yeux

ou la rougeur persistent.

Ingestion : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes liés à l'utilisation : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

: Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Pulvérisation d'eau. Sable. Agents d'extinction appropriés

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : En cas de feu, présence de fumées dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une

protection respiratoire.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que

les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

En cas d'urgence : +33 5 45 64 74 74



Page: 3

Edition révisée n°:1 Date: 17 / 6 / 2016

Remplace la fiche : 20 / 6 / 2014

POPOTE VERNIS-LAQUES

3504

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les secouristes : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Aérer la zone.

: Eloigner le personnel superflu. Pour les non-secouristes

6.2. Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le

produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières. Absorber le Méthodes de nettoyage

produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que

l'argile ou la terre de diatomées.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau,

avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

: Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de Mesures techniques de protection

vapeurs.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien

ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

: Bases fortes. Acides forts. Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil. Stockage - à l'abri de

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Voir section 1.

Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Contrôle de l'exposition

Protection individuelle : Eviter toute exposition inutile. Protection respiratoire : Porter un masque adéquat. : Porter des gants de protection. • Protection des mains

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Protection des yeux

AVEL

En cas d'urgence : +33 5 45 64 74 74 Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE

Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36 avel@avel.com



Page: 4

Edition révisée n°:1 Date: 17 / 6 / 2016

Remplace la fiche: 20 / 6 / 2014

POPOTE VERNIS-LAQUES

3504

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Autres

8.2. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle : Aucune donnée disponible.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique à 20 °C : Liquide. Couleur : Rose Odeur : Alcool.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible.

pН

Point de fusion [°C] : Aucune donnée disponible. : Aucune donnée disponible. Point de décomposition [°C] Température critique [°C] : Aucune donnée disponible. : Aucune donnée disponible. Auto-ignition temperature [°C]

inflammabilité (solide, gaz) : Ininflammable.

: Aucune donnée disponible. Point d'éclair [°C]

Point d'ébullition initial [°C] : Non applicable. Point d'ébullition final [°C] : Non applicable.

: Aucune donnée disponible. taux d'évaporation : Aucune donnée disponible. Pression de vapeur [20°C] : Aucune donnée disponible. densité de vapeur

: 1.06 - 1.09 (25°C) Densité [g/cm3]

Densité relative, liquide (eau=1) : Aucune donnée disponible. Solubilité dans l'eau : Aucune donnée disponible. Log Pow octanol / eau à 20°C : Aucune donnée disponible.

Viscosité à 40°C [mm2/s] : 20 - 50 cp (25°C)

9.2. Autres informations

propriétés explosives : Aucune donnée disponible. Limites d'explosivité supérieures [%] : Aucune donnée disponible. : Aucune donnée disponible. Limites d'explosivité inférieures [%] : Aucune donnée disponible. Propriétés comburantes.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

: Non établi. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36



Page: 5

Edition révisée n°:1 Date: 17 / 6 / 2016

Remplace la fiche : 20 / 6 / 2014

POPOTE VERNIS-LAQUES

3504

10. Stabilité et réactivité (suite)

Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

: Non établi. Réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter

: Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement Conditions à éviter

hasses

10.5. Matières à éviter

Matières à éviter : Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

: Fumées. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques : Le produit n'a pas été complètement testé. Le risque calculé a été fait

conformément aux exigences de la réglementation de l'UE.

Toxicité aiguë

 Inhalation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

 Cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

 Ingestion : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

Corrosivité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Irritation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Mutagénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas Cancérogénicité

remplis.

Toxique pour la reproduction : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Toxicité spécifique pour certains : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas organes cibles - exposition unique remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36

danger par aspiration

: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

AVEL

En cas d'urgence : +33 5 45 64 74 74 Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE



Page: 6

Edition révisée n°:1 Date: 17 / 6 / 2016

Remplace la fiche : 20 / 6 / 2014

POPOTE VERNIS-LAQUES

3504

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

: Le produit n'a pas été complètement testé. Le risque calculé a été fait Informations toxicologiques

conformément aux exigences de la réglementation de l'UE.

12.2. Persistance - dégradabilité

: Non établi. Persistance - dégradabilité

12.3. Potentiel de bio-accumulation

Potentiel de bio-accumulation : Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol : Non établi.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Résultats des évaluations PBT et

vPvB

: La substance/mélange ne répond pas aux critères applicables aux substances PBT

ou vPvB conformément à l'annexe XIII du Règlement REACH.

12.6. Autres effets néfastes

Précautions pour l'environnement : Eviter le rejet dans l'environnement.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eviter le rejet dans l'environnement. Détruire conformément aux règlements de

sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14. Informations relatives au transport

14.1. Transport terrestre (ADR-RID)

: Non réglementé. Information générale

Non réglementé.

14.2. Transport par mer (IMDG) [English only]

Information générale : Non réglementé.

14.3. Transport aérien (ICAO-IATA) [English only]

Information générale : Non réglementé.

AVEL

En cas d'urgence : +33 5 45 64 74 74 Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE

Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36



Page: 7

Edition révisée n°:1 Date: 17 / 6 / 2016

Remplace la fiche : 20 / 6 / 2014

POPOTE VERNIS-LAQUES

3504

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et <u>d'environnement</u>

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité

: S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

REACH Restrictions - Annexe XVII REACH Autorisation - Annexe XIV

: Les composants de ce produit ne sont pas soumis à restrictions. : Les composants de ce produit ne sont pas soumis à autorisation.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : Elle n'a pas été effectuée.

16. Autres informations

Révision : Révision - Voir : *

Abréviations et acronymes PBT: persistant, bioaccumulable et toxique

vPvB: très persistant et très bioaccumulable

Liste des phrases R pertinentes (

chap. 3)

R35 : Provoque de graves brûlures.

: R11 : Facilement inflammable.

Liste du texte complet des Positions- : H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.

H en section 3

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

Sources des données utilisées : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et

1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Non classifié.

• Symbole(s) : Aucun(e). • Phrase(s) R : Aucun(e). • Phrase(s) S : Aucun(e). **Autres données** : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de transport provient de la fiche de données de sécurité sont conformes à la REACH (CE) Nº 1907/2006.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

En cas d'urgence : +33 5 45 64 74 74